

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58

Email : montesquieumairie1@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2025

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BONZOM	Laurent	X		
BORDES	Didier	X		
COUZINET	Guillaume	X		
DELORT	Yves	X		
DENIS	Alice	X		
ESTAQUE	Julien	X		
FERT	Jocelyne	X		
JONIS	Valérie	X		
MARTINEZ	Éric	X		
MARTY	Christelle	X		
VERGE	Francis	X		

Approbation du CR précédent

Le précédent compte rendu du 29 août 2025 a été adressé avec la convocation. Guillaume COUZINET était secrétaire.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérations

Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation d'opérations de voirie

La Communauté de communes propose un nouveau marché de travaux de voirie afin, comme pour les autres années, de regrouper, coordonner et faire réaliser les besoins des communes en matière de travaux de voirie, qu'il s'agisse d'investissement et ou de fonctionnement. Il sera d'une durée de 1 an sans possibilité d'adhésion en cours d'année.

Madame le Maire propose d'adhérer à nouveau, pour les travaux de voirie d'investissement.

La question se pose également pour l'épavage des bords de route.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Travaux d'investissement et de voirie en 2026

Plusieurs dossiers sont en cours : L'actualisation du cahier de gestion du site classé, l'achat de Crabé.

Pour 2026, Madame le Maire propose de réaliser les travaux de goudronnage de « l'ancienne cours d'école » devant la salle polyvalente.

Pour la voirie : Il semble que la zone entre Dougnac et Cabaret Neuf soit la plus abîmée. Les membres de la commission voirie regarderont les endroits à privilégier et feront une proposition à la mairie avant la fin des vacances.

Vote au prochain conseil.

Vente du pulvérisateur et de l'ancienne imprimante de la mairie

Le pulvérisateur n'est plus utilisé par la commune, qui n'est plus autorisée à utiliser des phytosanitaires. Madame le Maire propose de le vendre à 50€. Laurent BONZOM est intéressé pour l'acheter, si toutefois il est réparable.

Il y a également 2 anciens photocopieurs. Madame le Maire propose d'en acheter un à 50€. Alice DENIS est intéressée pour acheter l'autre à 50€.

Le conseil municipal accepte et détermine le tarif de 50€, pour chacun de ces équipements.

Alice Denis, Laurent Bonzom et Jocelyne Fert ne participent pas au vote.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent pour ces 3 ventes :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Julien ESTAQUE arrive à 21h33

Décision Modificative n°3

Madame le Maire explique qu'il convient de faire des opérations d'ordre pour incorporer la voirie sous mandat 2023 (chemin des Mauris) afin de récupérer une partie de la TVA. Il manque 4 000€ sur les comptes suivants pour le faire.

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
Total Dépenses			0,00	Total Recettes			0,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
26/09/2025	2151-0-041	Réseaux de voirie	4 000,00	26/09/2025	238-0-041	Avances commandes immo corporelles	4 000,00
Total Dépenses			4 000,00	Total Recettes			4 000,00

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Informations / Discussions

Avancement du cahier de gestion

La réunion du COPIL du 2 octobre a apporté des modifications sur la 2^{ème} version du cahier de gestion. La dernière réunion sera le 5 novembre et la version finale sera adressée aux conseillers, car elle devra être votée avant la fin novembre. L'approbation se fera au niveau de la préfecture de l'Ariège, et non au ministère. Une présentation aura lieu en fin d'année à la CDNPS.

Une réunion publique de présentation aura lieu en début d'année 2026.

Restauration du tableau St Etienne

Le démontage a eu lieu le 2 et 3 octobre. Dans l'attente du tableau, un poster de celui-ci le remplace.

La restauration sera longue... Il ne reviendra que fin 2026, voir 2027.

Logiciel AGEDI Cimetière

AGEDI a développé une nouvelle offre en ligne et propose maintenant la gestion dématérialisée du cimetière. Le devis s'élève à 1098€ pour sa mise en place et la cotisation annuelle augmenterait de 30€ si cette option est ajoutée. Les prix sont bas car l'éditeur de logiciel est un groupement d'utilisateurs.

Evolution du RIFSEEP

La délibération sur le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) n'a pas été modifiée depuis sa mise en place en 2017. Pour rappel, il est composé d'une part fixe mensuelle IFSE calculée en fonction de la technicité, de l'expertise du poste et de l'expérience de l'agent et d'une part annuelle variable le CIA qui tient en compte l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent suite à son entretien annuel.

Madame le Maire propose d'augmenter les plafonds afin qu'ils correspondent à 25% des plafonds maximaux au lieu de 10% précédemment.

Le plafond est une chose, le pourcentage appliqué peut être différent.

Le projet de délibération devra d'abord recevoir l'avis du Comité Social Territorial avant d'être voté ensuite par le

conseil.

Rapport et Comptes Administratifs 2024 de la CCCP

Madame le Maire présente le rapport et les CA de la CCCP puis répond aux questions.

Biens vacants et sans maitre

Dans le cadre de l'actualisation du cahier de gestion du site classé, le PNR a fourni à la commune une nouvelle liste de parcelles qui pourraient être des biens vacants et sans maitre. La plupart n'ont pas eu de succession depuis plus de 10 ans mais ont bien des héritiers. Un courrier sera envoyé pour prévenir les propriétaires potentiels.

Repas des aînés

Prévu le dimanche 25 janvier 2026.

Questions diverses

La séance est levée à 23h

Le Maire, Jocelyne FERT